



## Modification d un avenant

Par **bernadette**, le **04/04/2012 à 15:55**

Bonjour,

celà fait maintenant 7 ans que je suis dans l'entreprise et chaque année nous vivons un drame en ce qui concerne l'avenant à notre contrat de travail.

je vais refuser ce nouvel avenant qu'elle est le risque ??? à quel licenciement peut prétendre la direction ???? je ne souhaite pas négocier mon départ donc comment faire ??

qu'elle est pour moi la marche à suivre

merci pour votre réponse

Par **pat76**, le **04/04/2012 à 19:08**

Bonjour

Qu'indique l'avenant et qu'indique votre contrat de travail initial?

Vous avez un avenant chaque année à votre contrat de travail?

Quelle modification apporte-t-il à votre contrat à chaque fois?

Vous avez des délégués du personnel dans l'entreprise?